

Programme spécialisé déficiences motrice et langagière (DM-DL) clientèle 7 ans et plus

Direction des programmes Déficiences	Émis	2016-05-15
	Entrée en vigueur	2016-06-23
	Révisé	2016-06-07

1. Type(s) de clientèle/Expertise

Ces services s'adressent à la clientèle de 7 ans et plus (jeunes, adultes et aînés) qui présente une déficience motrice ou langagière occasionnant des incapacités significatives et persistantes qui viennent les limiter dans leurs habitudes de vie et les restreindre dans leur degré de participation sociale.

Déficience langagière :

Cette déficience est conséquente à des troubles d'ordre neurologique ou d'origine congénitale (trouble primaire du langage (dysphasie), la dyspraxie verbale ou certaines formes de bégaiement, etc.).

Déficience motrice :

Cette déficience est conséquente de : une lésion ou une anomalie du système nerveux central; une lésion de la moelle épinière complète ou partielle; une atteinte du système nerveux périphérique ou du système musculosquelettique; ou des brûlures graves entraînant des atteintes significatives et persistantes sur le plan moteur, tactile et proprioceptif (paralysie cérébrale, tumeur cérébrale, encéphalopathie, séquelles d'une méningite, traumatisme craniocérébral, accident vasculaire cérébral, spina bifida, amputation, blessure orthopédique complexe, etc.).

De façon générale, tout usager doit présenter un potentiel de réadaptation et être disponible à la réadaptation (sur le plan médical ou mental) pour être admissible dans ces programmes spécialisés.

Les usagers ayant une maladie dégénérative et des douleurs chroniques sont orientés vers le programme spécialisé régional de ce nom.

2. Collaborateurs - Partenaires

- Milieux scolaires, milieux relatifs à l'emploi, SEMO/SDEM, SSMO et autres;
- Autres directions/programmes du CISSSMO, CISSSC (incluant IINLB), CISSSME et CIUSSS de l'Estrie;
- Certains établissements de Montréal (CHUM, HSCM, HSJ, HME, etc.);
- Tous les programmes collaborateurs de notre direction Déficiences ;
- Organismes communautaires, associations (Association québécoise de la dysphasie, Association des traumatisés crâniens (ATCCM), MÉMO Québec, etc.) et fondations;
- Municipalités pour les transports, les loisirs et les camps de jour;
- PMATCOM (programme Ministériel...);
- SAAQ, IVAC, CSST, etc.;
- Cabinet privé (médecin, laboratoire prothétique, etc.).

3. Synthèse des services offerts

Les interventions visent principalement à :

- Favoriser le développement et la récupération des capacités permettant la réalisation des habitudes de vie et une participation sociale optimale;
- Faciliter l'adaptation de l'utilisateur et de ses proches à la situation durant l'épisode de réadaptation;
- Soutenir l'intégration ou la réintégration sociale de l'utilisateur;
- Favoriser la transition de l'école vers la vie active;
- Participer à développer le potentiel d'employabilité ou d'activités occupationnelles;
- Favoriser le développement et le maintien de relations interpersonnelles satisfaisantes;
- Favoriser l'autonomie et la sécurité de l'utilisateur dans ses déplacements;
- Permettre l'apprentissage de stratégies compensatoires ou l'utilisation optimale d'aides techniques ou technologiques pour compenser les incapacités langagières ou motrices;
- Sensibilisation, formation et soutien de l'entourage (familial, scolaire, professionnel ou social).

4. Perspective

- Offrir une plus grande accessibilité, harmonisation et optimisation de nos services spécialisés pour cette clientèle (jeunesse et adulte);
- Développer des continuums clientèles (trauma, AVC) bien intégrés à la nouvelle structure de notre réseau;
- Penser une offre de service adaptée à la réalité du vieillissement de notre population;
- Proposer des services spécialisés en étroite collaboration avec nos différents collègues, partenaires du réseau;
- Assurer un meilleur continuum avec l'offre de services spécifiques de notre clientèle en déficience physique pour le maintien des acquis;
- Élaborer une offre de service adaptée aux besoins de la clientèle en déficience du langage;
- Assurer une plus grande fluidité dans les services et le partenariat pour la clientèle adolescente qui s'inscrit dans une démarche TEVA (transition école vie active).

Processus d'élaboration / révision		
Rédigé par	Ysabelle Marleau, coordonnatrice des programmes spécialisés DM-DL 7 ans et plus	2016-05-15
Révisé par	Sara-Eve Tremblay, agente de communication	2016-06-07
Personnes consultées	Marie-Josée Roy, directrice adjointe des programmes DI-TSA et DP	2016-06-01
	Jean-Marc Ricard, directeur adjoint des programmes DI-TSA et de l'hébergement	2016-06-01

Historique du document		
Approuvé par	Claude Bouchard, directeur des programmes Déficiences	2016-06-23
Commentaires		